

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS No.13/18

Objet	Renouvellement de trois véhicules des services extérieurs (2 véhicules si amendement accepté)
Opération proposée	Investissement
Réalisation	Dès approbation par le conseil
Coût de l'opération	Fr. 248'000.- TTC (Fr. 47'500-TTC si amendement accepté)
Financement	Par trésorerie et/ou emprunt aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal
Amortissement	A 50% par un prélèvement sur le fonds de renouvellement des véhicules No.9281.07, qui porte à ce jour un solde de Fr. 222'500.- A 50% par un amortissement linéaire sur 5 ans
Planification de la dépense	Figure au plan d'investissement du budget 2018 pour un montant de Fr. 180'000.-

1. Préambule

Le soussigné rapporteur a été invité par la commission ad-hoc à assister à la visite des garages de la voirie, ainsi qu'aux débats avec le Municipal M.Pascal Lincio, et le responsable des services extérieurs M.Julien Bombardier. Que la commission en soit ici remerciée.

2. Constat

Cet investissement apparaît dans le plan d'investissements du budget 2018 sous la rubrique « remplacement véhicule V.Meili », compte 432, pour un montant de Fr. 180'000.-

3. Considérations

- La santé financière de la Commune d'Aubonne, telle qu'émanant du budget 2019 n'est pas réjouissante.
- Des mesures d'économie doivent être prises, en attente du résultat des comptes 2018, et de l'amélioration des comptes communaux.
- Le financement d'objets coûteux prioritaires vont être soumis prochainement au Conseil Communal.
- Le rapport de la commission Ad-hoc considère que l'achat du V.Meili, bien que souhaitable, n'est pas urgent.

Au vu de ce qui précède, la Co-Fin, à l'unanimité de ses membres, vous propose de voter l'amendement suivant :

4. Amendement

Le conseil communal d'Aubonne

- Demande à la Municipalité de différer le remplacement du transporteur Victor Meili 7000 H45 à un exercice ultérieur, en attribuant le montant nécessaire à son achat dans le compte 432, rubrique « remplacement véhicule V. Meili »
 - Autorise la Municipalité à acquérir :
 - La camionnette DFSK C31 pour un montant de Fr. 16'000.- TTC
 - Le tracteur tondeuse Grillo FD900 WD pour un montant de Fr. 31'500.- TTC
- Total demande de crédit** **Fr. 47'500.- TTC**
- Autorise la municipalité à amortir cet investissement
 - à 50% par prélèvement au fonds de renouvellement des véhicules
Compte No. 9281.07
 - à 50% par un amortissement linéaire pendant 5 ans

5. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission des finances, à l'unanimité de ses membres exprime un avis favorable à l'octroi d'un crédit de Frs. **47'500.- TTC** pour l'acquisition de ces deux véhicules

Aubonne, le 12 février 2019

Le rapporteur : Daniel Blanchard